

# In Situ

Documentation - Édition - Ingénierie éducative

crdp  
Pays de la Loire

*In Situ* version Web fonctionne, avec une présentation nouvelle et une utilisation encore plus facile (<http://www.ac-nantes.fr>).

Vous pouvez désormais écrire directement au comité de rédaction, proposer des travaux, des cours, des informations intéressantes à publier. N'hésitez pas à faire vivre cet outil.



Classe de 3<sup>e</sup> en visite du chantier de *Lieu Unique* avec l'architecte (P. Bouchan)



## Ateliers d'expression artistique

Les ateliers d'expression artistique, créés dans le cadre de la réforme des lycées (BO 21 du 27 mai 99) présentent des spécificités qu'il convient de rappeler (N.S. n° 99-073 du 25 mai 1999).

- Ils regroupent des élèves volontaires, de tous niveaux et sans distinction de série, et ne remplacent pas les enseignements artistiques facultatifs; ils complètent le dispositif de formation artistique et culturelle.

- Ils sont prioritairement implantés dans les établissements où il n'existe aucune offre de formation artistique. Ils seront progressivement généralisés à tous les lycées.

- Des professeurs d'arts plastiques et de musique des collèges peuvent encadrer des AEA, en partenariat avec le rectorat et la DRAC. Les lycéens sont étroitement associés à la conception des projets d'ateliers.

Le texte qui suit est issu de la réflexion d'un groupe de travail du stage AEA organisé par le rectorat le 18 janvier 2000.

Mis en place depuis la rentrée 1999, les AEA ont été proposés en réponse à une attente forte des lycéens. Ils offrent un moment privilégié contribuant au développement et à l'épanouissement de l'élève.

La pratique reste au centre de ces ateliers. Il s'agit, pour les enseignants, d'animer et de coordonner avec des intervenants extérieurs le ou les projets. Toutes les séries et tous les niveaux sont

concernés pour une durée annuelle de 72 heures par atelier.

Les AEA se distinguent des ateliers de pratique artistique de collège et des filières artistiques par leurs objectifs. Il s'agit de donner aux élèves le plaisir de l'expression personnelle dans une démarche expérimentale développant l'imagination, fondée sur la mise en œuvre de la créativité et de l'autonomie. Les différents domaines artis-

tiques sont concernés et les AEA doivent privilégier, si possible, la rencontre entre plusieurs arts. Les ressources culturelles et le partenariat avec les instances adaptées doivent être largement sollicités.

Après quelques semaines de fonctionnement, la réflexion menée au cours de la journée académique d'Angers a permis de faire le point et de mesurer les écarts ou les avancées possibles, en relation avec les propositions de départ.

Quelques chiffres : 45 demandes avaient été faites, établissements publics et privés confondus; 33 AEA ont été acceptés dont 23 sont axés autour des activités théâtrales; les moyens permettaient l'ouverture de 50 ateliers. L'écart s'explique par le fait que des réserves ont été émises sur les faiblesses des propositions sur le plan culturel et sur le plan artistique. Dans les autres académies, les sollicitations ont été diverses et le nombre d'AEA varie de 10 à 50.

Bulletin des professeurs  
d'arts plastiques  
Académie de Nantes



CENTRE RÉGIONAL  
DE DOCUMENTATION  
PÉDAGOGIQUE  
DES PAYS DE LA LOIRE

CRDP 44 - CDDP / 49 / 53 / 72 / 85

La réflexion de la journée a porté sur plusieurs points : l'AEA et le projet d'établissement, la place et le rôle des élèves, les AEA et les ressources culturelles, le partenariat dans l'AEA, le croisement des arts.

Beaucoup d'interrogations ont été soulevées quant à la démarche à adopter dans les AEA. Les disciplines abordées et les passés sont différents suivant les établissements, les ateliers s'inscrivant dans une continuité sans problème ou dans une réelle difficulté de positionnement. Si l'AEA est la poursuite d'un club, l'ajout d'une structure à un enseignement déjà présent ou une création complète, les contenus, la place des élèves et de leur projet, la place de l'enseignant et celle du partenaire intervenant ne sont pas les mêmes.

S'agissant des élèves, la question qui s'est quelquefois posée est celle d'une évaluation demandée ou, tout au moins, d'une possible reconnaissance des réalisations.

S'agissant des enseignants et de leur partenaire, la question qui se pose est celle du contenu et des objectifs. Si l'AEA est bien une activité complémentaire et non un enseignement, quelles exigences, quels apprentissages,

quelles compétences, quelles méthodes, quelles démarches sont mises en jeu ? On ne peut faire l'économie d'une réflexion sur ces différents points sans risquer de voir l'activité s'appauvrir.

Si les relations professeur / partenaire / élèves, et si les échanges entre élèves eux-mêmes sont riches parce que passionnés et sans contraintes, il reste qu'il faudra sans doute trouver le chemin d'une structure qui permettra d'envisager un avenir commun pour les AEA. En effet, les situations évoquées au cours de cette journée ont permis de mettre à jour des différences de fonctionnement allant d'une pratique monodisciplinaire à des projets plus complexes et plus croisés.

Les expériences sont encore fraîches et, sans être trop frileux, beaucoup d'enseignants se posaient des questions quant au fonctionnement futur des AEA. Vont-ils accompagner les options ? Vont-ils les suspendre ? Vont-ils en provoquer la création ? Tous les cas ont été évoqués au cours de cette journée parce qu'ils correspondaient bien à des réalités diverses.

Les problèmes plus internes d'emploi du temps et, donc, de la place accordée par l'établissement aux AEA, restent aussi une source d'inquiétude.

La multiplication des AEA va-t-elle s'accompagner des mêmes financements ? Cette volonté de démocratisation : que le plus grand nombre ait accès aux arts et à la culture, doit aussi rester celle d'une exigence réelle de qualité. Le fait que l'atelier reste sous la responsabilité d'un enseignant coordonnateur indique bien la volonté de ne pas éloigner l'enseignement de cette nouvelle formation proposée aux lycéens.

Il restera sans doute à trouver cette juste place qui permettra aux élèves de travailler sur un projet personnel s'inscrivant dans une réelle réflexion pédagogique tant au niveau des contenus que des objectifs, ainsi que les textes officiels l'ont annoncé.

Élisabeth Breton

Professeur d'art plastique, titulaire d'un AEA à St-Nazaire, lycée A-Briand.

Sur le site Web, vous trouverez le texte complet du document de présentation ayant servi à obtenir l'ouverture d'un atelier d'expression artistique au lycée Léonard-de-Vinci de Montaigu.

## Des enseignements valorisés et souhaitables...

### La place des enseignements artistiques dans la réussite des élèves

**Le rapport de l'Inspection générale sera bientôt disponible. En avant-première, voici un extrait de la conclusion.**

« Les discours sur les enseignements artistiques des lycéens, des collégiens, des parents, des professeurs, des chefs d'établissement présentent, de prime abord, une certaine homogénéité : les enseignements artistiques sont hautement souhaitables et porteurs de multiples bienfaits. Les remarques négatives ont été rares. Les représentations générales sur ces enseignements ne s'écartent pas des stéréotypes les plus courants et des opinions relayées par les médias : épanouissement, développement de la sensibilité, équilibre, culture. On peut en conclure que si, comme ce fut le cas pour l'éducation physique et sportive il y a une trentaine d'années, la revendication sociale se porte aujourd'hui sur l'accès du plus grand nombre à des activités artistiques ouvertes à tous, la conscience collective n'y voit pas encore de rapports effectifs avec une formation intellectuelle ou une formation de l'intelligence. Bien que la demande sociale d'art perceptible à travers les représentations soit forte, elle semble relever davantage d'une sphère encore considérée comme celle de la vie intime : les arts concernent l'élève en tant que personne,

en tant qu'individualité. Seules les représentations exprimées par les élèves de lycée et une partie des élèves de troisième, par certains chefs d'établissement, par certains professeurs – et principalement ceux qui sont chargés d'un enseignement artistique – dépassent une sorte de discours d'opinion et ouvrent des perspectives : construction de la personne et du citoyen, développement de l'autonomie de l'élève, approches favorisant d'autres moyens de compréhension, dimension culturelle de type transversale. Cela indique que la pratique d'un enseignement artistique en modifie le degré de compréhension. Les élèves de lycée qui suivent un enseignement artistique développent plus que les autres les apports transversaux et transférables de l'enseignement artistique.

L'évolution des représentations des élèves de collège, entre la sixième et la troisième, va également dans ce sens. D'opinions très générales, les élèves passent à des points de vue plus nuancés, plus ouverts et comprennent ce que permettent les différentes approches artistiques. À travers l'ensemble de ces paroles d'adolescents, il ressort, à la fois, une dimension d'éducation à la tolérance dont seraient porteurs les enseignements artistiques, et un rôle véritable dans la construction de la conscience de sa propre responsabilité : projet personnel, implication dans un groupe, effort et liberté, limites personnelles semblent bien être des apprentissages découverts par les élèves à travers les arts.

### Les enseignements artistiques permettent aux élèves de travailler et d'apprendre autrement.

Dans le cadre scolaire, les enseignements artistiques ouvrent un espace que l'on peut qualifier de différent, pour ne pas dire de « non scolaire ». Cet aspect est utilisé par les chefs d'établissement qui centrent souvent des projets sur, ou avec les arts. Au-delà de publics scolaires moins favorisés, les enseignements artistiques sont compris par la communauté scolaire comme des possibilités de renouer le dialogue, de « remettre en selle », voire de réconcilier l'élève avec l'école. Les enseignements, tout comme les activités artistiques, permettraient de ramener l'élève au centre de son projet de formation en lui donnant le goût d'apprendre « autrement ».

Cette notion, qui ne peut être dite que dans les termes mêmes qui l'énoncent à travers les propos des élèves, des professeurs et des chefs d'établissement, irrigue une grande partie de l'analyse sur la place des enseignements artistiques dans la réussite des élèves : autrement. On y apprend autrement, on s'y découvre autrement, on découvre le monde autrement. Cet « autrement » renvoie tant à la pédagogie qu'à la pratique. La plus grande majorité des élèves indique, à un moment ou à un autre de l'entretien ou du questionnaire, l'importance que prend le fait de pratiquer, d'avoir des initiatives et d'en mesurer la portée, le fait d'avoir à travailler « en vrai et non

# Atelier de pratique artistique du collège Jules-Verne du Pouliguen.



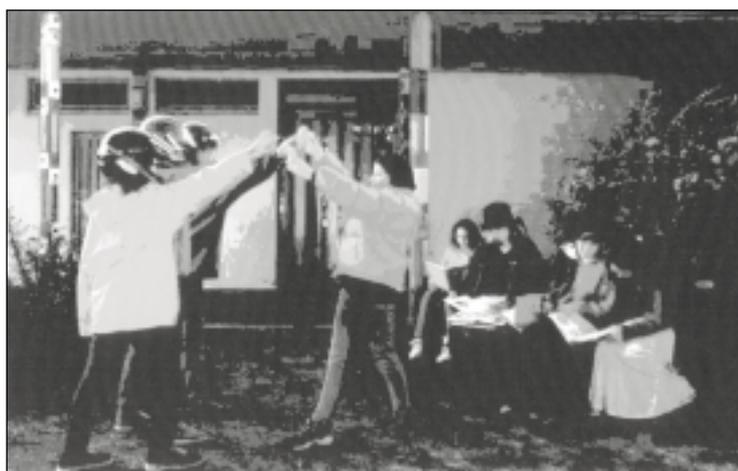
Jean-Louis David « Le serment des Horaces » (1825).

## Atelier photographique 1998-1999

Véronik Beucé, professeur d'arts plastiques,  
Guillaume Janot, photographe.



Jan Vermeer « La maîtresse et sa servante »  
(1667-1668).



## Tableaux vivants

Prétextes à interroger la représentation, les « tableaux vivants » mettent en scène des œuvres choisies.

Un « chef-d'œuvre », habituellement prisonnier d'un regard conventionnel, devient un « tableau vivant » parce qu'il est mis en scène et photographié.

C'est en s'appropriant l'œuvre que l'on prend conscience du regard que l'on porte sur elle. Telle est la démarche qui a été adoptée par les élèves de l'atelier.

Afin de rendre « vivant » le tableau, un des objectifs de l'année fut d'amener les élèves à comprendre que ce n'est pas tant le sujet de l'œuvre qui importe que son traitement.

La photographie, l'infographie ou la peinture ont permis une interprétation de l'œuvre, et souligné ainsi sa richesse.

Au fil des séances, les élèves ont pris conscience que l'appareil photographique et l'ordinateur ne « copient » pas la réalité, mais sont des outils que l'on peut mettre au service d'une démarche créatrice.



pas de faire des exercices ». C'est donc la pratique de l'art qui permet, pour les élèves, de passer à de la culture et non pas l'inverse. La pratique, qu'elle soit théâtrale, cinématographique, musicale, plastique ou, comme en histoire des arts, culturelle, détermine l'élève à apprendre, à questionner, à nommer, à lire, à chercher.

Parallèlement, cette différence que les élèves désignent est aussi soulignée par les professeurs. L'inventaire de ce que chacun énonce sur les avantages des arts ferait de ces enseignements une sorte de lieu mythique où tout serait plus libre, plus actif et plus heureux, mais dans le même

temps, peut-être pour payer le tribut nécessaire, ils ne pourraient avoir de poids dans les décisions « sérieuses » concernant l'orientation des élèves et leur réussite. Nécessaires aux élèves et à la vie de la communauté scolaire, ils ne sont pas, pour autant, effectivement pris au sérieux. La différence qu'ils introduisent dans le cadre scolaire les différencie aux yeux de l'école pour tout ce qu'implique l'école. Pour leur donner le même poids qu'à toutes les disciplines dites fondamentales, l'erreur serait alors de vouloir réduire les différences de nature, de contenu, de méthode dont sont porteurs les enseignements artistiques. »

## Publications du réseau CNDP

- *Rapport de Jury pour l'agrégation 1999.*
- *Actualité des Arts Plastiques, n° 99, Picasso, « Un théâtre mental ».*
- *Actualité des Arts Plastiques, n° 100, Duchamp, « Le manieur de gravité ».*

## Pour la documentation de la salle d'arts plastiques

- *Le catalogue de l'exposition « Le temps, vite » Centre Pompidou.*

Un « objet » riche, multiforme, qui peut être complété (pour les 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>) par la revue *DADA* n° 60.

- *Le catalogue de l'exposition de Sarah SZE, Fondation Cartier pour l'art contemporain (avec un excellent texte de Jean-Louis Schefer), Paris, 1999.*

## Actualité

### Artothèque de Nantes

L'Artothèque de Nantes, en partenariat avec le Rectorat, propose aux établissements scolaires de l'Académie un prêt d'œuvres, qui s'inscrit dans une démarche de projet conduite conjointement par l'enseignant d'arts plastiques de l'établissement et le professeur d'arts plastiques détaché à l'Artothèque.

Ce projet permet à l'Artothèque de mettre à votre disposition des œuvres authentiques, témoins des différentes tendances de l'art contemporain. La collection est constituée d'es-

tampes (gravures, lithos, sérigraphies), de photographies, toutes signées par les artistes. Votre interlocutrice proposera les supports documentaires nécessaires. La location des œuvres aux établissements scolaires se fera selon des conditions préférentielles (pas de frais d'adhésion, soit une économie de 750 F).

Sandrine Graux-Reitter, enseignante en arts plastiques, répondra à vos demandes par courrier, ou directement le mercredi, de 14 à 16 heures à l'Artothèque. Passage de la Médiathèque, 24 quai de la Fosse, 44000 Nantes, Tel : 02 40 73 12 78, Fax : 02 40 69 89 08.

## Le CRDP de Nantes vous propose...

### Les mercredis du multimédia

Programmation **mai - juin 2000**

14 h - 17 h en salle multimédia 1

#### Mercredi 3 mai

#### Optimisation du trafic réseau sous NT 4

Public averti : bonne connaissance du système NT 4, Windows 95, Windows 98.

Par Jacques PEREZ, professeur-animateur au CRDP.

#### Mercredi 7 juin

#### Un portail pour l'Éducation sur Internet

Présentation des nouveaux outils de recherche et services mis en place sur le Web pour faciliter l'accès aux principales ressources éducatives.

Public : tout public.

Par Marie-Hélène GRISAUD, Ingénierie documentaire du CRDP.

#### Mercredi 14 juin

#### Réseau local d'établissement

Organisation, gestion et utilisation pédagogique d'un réseau informatique dans un établissement scolaire.

Public : tout public ayant déjà intégré l'utilisation pédagogique de l'informatique.

Par Jacques PEREZ, professeur-animateur au CRDP.

### Les ateliers de l'image

Programmation **mai - juin 2000**

matin : 9h30 - 12h30 - après-midi : 14 h - 17 h

#### COMMUNICATION ET IMAGE FIXE

- Analyser et produire des images à l'école.
- Choisir les outils adaptés au projet de communication.
- Associer des images et des éléments textuels.

**Mardi 2 mai** > matin  
en salle multimédia 1

**Mardi 9 mai** > matin  
en salle multimédia 1

**Mercredi 17 mai** > matin  
en salle multimédia 1  
> après-midi  
en salle image

**Mardi 30 mai** > matin  
en salle multimédia 1

**Lundi 5 juin** > après-midi  
en salle image

**Mercredi 14 juin** > matin  
en salle multimédia 1  
> après-midi  
en salle image

Pour

## Les mercredis du multimédia & Les ateliers de l'image

Renseignements et inscription (obligatoire) auprès du service de l'Ingénierie éducative du CRDP - Tél. 02 51 86 85 35



#### Directrice de la publication :

GINETTE Le Déroff Ramognino, Directrice du CRDP

#### Responsable de l'édition :

Patrick Ducler, IA-IPR

#### Rédaction :

Jacques Leplat

#### Mise en page, impression :

CRDP des Pays de la Loire

#### N° 5 avril 2000

Publication gratuite

CRDP - 5, route de la Jonelière

BP 92226 - 44322 NANTES CEDEX 3

Tél. 02 51 86 85 00 - Fax 02 40 93 32 71

<http://www.crdp-nantes.cndp.fr>